

Dates des activités

Démarche

1. Observer et se questionner					
2. Analyser et planifier					
3. Réaliser					
4. Conclure et réguler					

Dates des activités

Tableau de compétences

C1	Choisir, selon la situation, l'outil* et/ou le matériel adéquat et l'utiliser correctement en respectant les règles de sécurité.						
C2	Utiliser le matériel approprié et les outils adéquats en respectant les règles de sécurité.						
C3	Réaliser un objet en assemblant les éléments nécessaires à sa construction et à son fonctionnement.						
C4	Effectuer des gestes pratiques du quotidien pour développer son autonomie.						

1. Utiliser des appareils techniques (page 200)

S	✓ Le nom des appareils techniques disponibles dans l'école.					
SF	→ Utiliser des appareils techniques (tablette interactive, ordinateur, télévision, projecteur, appareil photo, dictaphone, casque audio...).					
	→ Recourir de manière pertinente à certains appareils techniques présents dans l'école.					

1.2.1	Planifier et coordonner des gestes de plus en plus précis (page 198 – volume 1 - Psychomotricité)					
S	✓ Le nom du matériel, des outils de la vie de la classe.					
SF	→ Tenir le matériel, les outils de la classe de manière adéquate.					
	→ S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe.					
	→ Réaliser les gestes appropriés aux éléments de jeux notamment symboliques disponibles en classe.					
	→ Réaliser les gestes appropriés aux jeux de construction.					
	→ Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe, <i>des objets techniques</i> .					

3.1 RESPECTER LES RÈGLES POUR SE PROTÉGER ET SE PRÉSERVER (page 214 – volume 1 - Psychomotricité)

S	✓ Des règles de sécurité.					
SF	→ Repérer les dangers potentiels inhérents à l'utilisation du matériel et des outils de la classe.					

Légende

- Caractères droits : contenus d'apprentissage du référentiel. La vue d'ensemble de ces contenus peut être consultée dans le référentiel des compétences initiales.
- *Caractères italiques* : contenus d'apprentissage ajoutés ou précisés par le SeGEC. Dans la majorité des cas, ces ajouts sont « subordonnés » aux contenus du référentiel : ils viennent préciser ceux-ci ou détailler des étapes intermédiaires en vue de parvenir à ceux-ci. D'autres ajouts sont des compléments (activités de dépassement) proposés par le réseau.

Remarques importantes

- Les compétences, savoirs et savoir-faire sont formulés de façon générale pour l'ensemble des élèves de maternelle. Afin de savoir précisément ce qui est attendu des élèves pour chaque apprentissage selon l'année concernée, il est nécessaire de consulter les **repères annuels** qui sont détaillés dans le programme.
- Le nombre de cases proposé pour indiquer les dates d'activités réalisées est de cinq, mais cela n'a aucune valeur prescriptive. Le **nombre d'activités** sera déterminé par l'enseignant et sera différent d'un contenu à l'autre : pour certains apprentissages une seule activité sera suffisante, tandis que pour d'autres qui nécessitent beaucoup de répétition il n'y en aura pas assez avec cinq.
- Chaque compétence, savoir ou savoir-faire fait l'objet d'une ligne séparée dans le document. Ceci ne signifie pas que chaque contenu doit nécessairement être travaillé isolément. Bien souvent, certains savoirs et savoir-faire peuvent être **travaillés conjointement de façon articulée**.